

THESE DE DOCTORAT EN BIOLOGIE HUMAINE
FACULTE DE MEDECINE DE TUNIS
ECOLE DOCTORALE
«SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU VIVANT ET DE LA TERRE»
UNIVERSITE DE TUNIS EL MANAR

Préambule

La Faculté de Médecine de Tunis est habilitée à délivrer un diplôme de thèse de Sciences en Biologie Humaine. Cette thèse est conforme au décret n° 2013---47 du 4 janvier 2013, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de doctorat dans le système « LMD ». Les inscriptions sont ouvertes du début septembre à mi--décembre de chaque année universitaire.

Candidat

Pour pouvoir s'inscrire en thèse de biologie humaine de la Faculté de Médecine de Tunis, le candidat doit être titulaire d'un master de recherche du système « LMD » ou d'un diplôme national ou étranger admis en équivalence, d'un diplôme national de docteur en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire, en pharmacie ou en ingéniorat.

Encadrant

L'encadrement de thèse de biologie humaine est assuré par un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire de rang A ou grade équivalent.

Selon l'exigence du sujet proposé, un co-encadrement de deux collègues de rang A et de spécialités différentes pourra être envisagé.

Sujet de thèse

Le candidat doit soumettre un projet de recherche original traitant une problématique de recherche dans le domaine de la biologie humaine. Le projet de thèse doit définir le cadre théorique, les hypothèses de travail, la méthodologie de recherche et les résultats escomptés.

Le projet de thèse sera examiné par la commission de doctorat qui se réunit au moins 3 fois au début de l'année universitaire courante soit, durant les mois de septembre, novembre et décembre.

Dans le cas où un avis favorable est donné par la commission des thèses le candidat peut continuer les formalités de son inscription.

Durée et recevabilité de la thèse

La thèse dure 3 ans au bout desquels un manuscrit est déposé et examiné par la commission de doctorat. Au cours de ces trois années le candidat doit suivre des cours de formation complémentaire sanctionnés par des crédits. La liste de ces formations sera donnée aux candidats lors de leur inscription. Un total de 30 crédits est exigé au bout des 3 années, condition nécessaire pour obtenir une éventuelle prolongation. Dans les cas exceptionnels, la durée de 3 ans peut être prolongée d'une année, renouvelable une seule fois, sur demande écrite de dérogation d'inscription au nom du Président de l'Université de Tunis El Manar, sous couvert du Doyen de la Faculté de Médecine de Tunis, préalablement signée par le Directeur de thèse et le candidat. Cette demande doit expliquer les raisons du retard de dépôt et de soutenance au cours de la 3^{ème} (ou la 4^{ème} année).

Les critères de recevabilité pour la soutenance sont :

1. Avoir accompli 30 crédits avec succès
2. Fournir au moins une publication, en premier auteur, publiée ou acceptée pour publication dans une revue scientifique à impact factor selon la base de données JCR. L'objet de la

publication doit refléter clairement les résultats de recherche originale se rapportant aux travaux de la thèse. Dans le cas où le papier présenté est signé en premier avec un autre co-auteur en « contribution égale », le candidat sera astreint à fournir deux papiers au lieu d'un seul.

3. Présenter un manuscrit de thèse dûment rédigé dont les parties sont bien équilibrées. Si le dossier est complet, la commission de doctorat désignera deux rapporteurs dans la spécialité de la thèse.

Soutenance de la thèse

1. Si les deux rapports sont favorables, la commission de doctorat désigne un jury et autorise la soutenance.
2. La soutenance n'est pas autorisée si les deux rapports sont défavorables.
3. Si l'un des rapports est défavorable, la commission de doctorat désigne une seule fois un autre rapporteur. La soutenance aura lieu si le rapport du nouveau rapporteur est favorable, Elle ne sera pas autorisée si le dit rapport est encore défavorable.

Manuscrit de thèse

Le manuscrit de thèse doit contenir les éléments suivants :

1. Introduction générale :
2. Revue de la littérature :
Une revue exhaustive de la littérature permettant d'introduire le sujet de la thèse par rapport aux données de la littérature. Cette partie doit contenir les éléments scientifiques nécessaires à la compréhension du sujet abordé. Elle doit être basée sur des données récentes de la littérature et se réfère à des articles originaux et non pas à des articles de revue exclusivement. Les références anciennes sont admises si elles sont utiles au document (historiques, références de base,....). Les schémas et diagrammes pris sur le web doivent être clairs, bien illustrés et surtout bien annotés. A la fin de cette partie qui ne doit pas dépasser le tiers du manuscrit, le (la) candidat(e) introduit son sujet (par objectifs) et explique la place de sa recherche au sein des données de la littérature.
3. Matériel et méthodes:
Dans cette partie, le matériel biologique utilisé dans l'étude ainsi que la population étudiée doivent être très bien caractérisés. Le travail doit répondre aux exigences éthiques et réglementaires en vigueur.
Les méthodes de travail doivent être détaillées de façon à pouvoir être reproduites par une autre personne. Font exception à cela les méthodes classiques largement utilisées et dont les références sont disponibles dans la littérature. Dans le cas où le candidat utilise des kits ou des automates de diagnostic les principes des méthodes d'analyse ainsi que le matériel utilisé doivent être précisés.
4. Résultats
Cette partie doit contenir l'ensemble des données et résultats expérimentaux propres au sujet du travail et strictement obtenus par le candidat. Les tableaux, les photos, les courbes, les histogrammes et toute autre illustration doivent être bien documentés et clairement décrits. Des détails complémentaires peuvent être présentés à la fin du manuscrit sous forme d'annexes.
5. Discussion
Dans la discussion, le candidat doit discuter chaque partie de ses résultats par rapport aux données de la littérature et en dégager l'essentiel de son originalité. Les différences et les

similitudes entre les données propres au candidat et celles de la littérature doivent être bien expliquées et bien interprétées. La discussion doit témoigner de la bonne maîtrise du sujet et de l'apport du travail pour la communauté scientifique.

6. Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont énoncées selon la norme Vancouver.

Thèse sur article

Il est possible de ne pas rédiger une thèse tel que décrit précédemment mais de présenter une thèse sous forme d'article. Cela sera discuté au cas par cas.